

Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein
Band: 4 (1895)
Heft: 26

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Basel, den 29. Juni 1895.

Erscheint Samstags.

N° 26.

Bâle, le 29 Juin 1895.

Paraissant le Samedi.

Hôtel-Revue

Organ und Eigentum

des

Schweizer Hotelier-Vereins.

Organe et Propriété

de la

Société Suisse des Hôteliers.

Redaktion und Expedition: Sternengasse No. 21, Basel.
Telegramm-Adresse: „Hôtellrevue Basel.“

TÉLÉPHONE No. 1573.

Rédaction et Expédition: Rue des Etoiles No. 21, Bâle.
Adresse télégraphique: „Hôtellrevue Bâle.“

Offizielle
Nachrichten.

Nouvelles
officielles.

An die Herren Hôteliers der Schweiz!

Wir erlauben uns, an die baldige Einsendung der beantworteten Fragebogen für die Hotelstatistik der Genfer Landesausstellung zu erinnern.

Gruppenkomitee 23
Subkommission „Statistik“
O. Hauser.

A Messieurs les Hôteliers de la Suisse!

Nous prenons la liberté de vous rappeler que les questionnaires relatifs à la statistique des hôtels pour l'Exposition nationale de Genève doivent être retournés, dûment remplis, dans le plus bref délai possible.

Comité du Groupe 23
Sous-commission de la „Statistique“
O. Hauser.

Mitglieder-Aufnahmen.
Admissions.

	Fremden- betten
1. Herr Fr. Baur, Terminus Hotel Baur in Genf	80
2. " Herm. Gehrig, Direktor des Hotel des Rochers de Naye s/Montreux	100
3. " Edouard Pfister, Hotel Beau Rivage, Nyon	40
4. " Heinr. Storck, Hotel Bellevue, Interlaken	50
5. " G. Simona, Pension Villa Muralto in Locarno	20
6. " Fr. Lescz, Hotel Erika und Villa Clarita, Lugano	60
7. " Fr. Göringer, Hotel Schiff in Baden	60
8. " Rob. Eisenlohr, Hotel Eisenlohr, Davos-Platz	25
9. " O. Uhl. Wohlwend, Hotel Anker in Thal, St. Gallen	?

Avis!

Unsere Bureaux befinden sich seit 1. Juli
Sternengasse No. 21 (bisher No. 23),
im Neubau, 1. Stock.

Basel, den 30. Juni 1895.

Offizielles Centralbureau
des Schweizer Hotelier-Verein.

Nos bureaux sont transférés depuis le 1^{er} Juillet
Rue des Etoiles No. 21 (au lieu de No. 23),
au 1^{er} étage.

Bâle, le 30 Juin 1895.

Bureau central officiel
de la Société Suisse des Hôteliers.

Un projet opportun

dont on peut, sans exagération, beaucoup espérer, est celui sur lequel nous avons tout récemment renseigné tant nos sociétés que les autres propriétaires, gérants, etc. des hôtels, pensions et stations climatériques suisses desservant le mouvement des étrangers. Nous voulons parler de l'ouvrage projeté par la Société Suisse des Hôteliers, „Les Hôtels de la Suisse“, dont la première édition doit voir le jour en 1896, l'année de l'Exposition nationale de Genève. Ce projet est préparé de longue main, il a été étudié par des représentants autorisés de l'industrie hôtelière et pourra conséquemment prétendre au premier rang parmi les centaines de livres et de revues qui s'occupent de propagande en faveur du mouvement des étrangers et des hôtels en général. Au vrai, l'idée n'est présentement qu'à l'état de projet et la réalisation n'en est pas encore assurée; cependant il est à espérer que les intéressés possèdent assez de jugement pour accorder leur sympathie à l'entreprise et que celle-ci sera soutenue par le nombre de participants nécessaire à sa réussite.

Un fait qui, à lui seul déjà, devrait stimuler les intéressés, c'est qu'à brève échéance il faudra bon gré mal gré mettre en pratique le principe capital à la base du volume projeté, savoir la publication des prix. Il serait donc imprudent d'attendre jusqu'à ce que d'autres milieux entrent en campagne, isolément ou simultanément, vers un but qui peut être atteint d'une manière beaucoup plus simple, beaucoup plus sûre et pour chacun beaucoup moins onéreuse, si les hôteliers prennent eux-mêmes la chose en mains.

Nous n'avons pas l'intention d'entrer ici dans les détails de l'ouvrage, le prospectus donnant à cet égard les indications suffisantes, mais nous voudrions recommander à tous ceux qui l'ont reçu, de vouer au projet toute l'attention qu'il mérite. L'importance de cette œuvre pour le voyageur se manifesterait très promptement; aussi bien son contenu est-il de nature à servir littéralement de „Guide“ de l'étranger dans le labyrinthe des hôtels. Le voyageur n'est jamais plus rassuré, jamais mieux à son aise que lorsqu'il sait d'avance quelle somme il doit affecter à ses dépenses d'hôtel, lorsqu'il peut, à l'aide des listes de prix, voir ceux qui s'adaptent le mieux au contenu de sa bourse et partant fixer son choix sur tel ou tel établissement, toutes choses qui l'empêchent de se „fourvoyer“ et évitent soit à l'hôtelier, soit au voyageur des discussions pénibles pour chacun. Il en résulterait que plus d'un article malveillant de journal, provoqué par la soi-disant exorbitance des prix, mais qui en réalité n'est que la conséquence d'une „erreur“ de l'étranger, restera dans la bouteille à encré.

En plus, la première partie du livre renfermerait des choses intéressantes sur la vie dans les hôtels suisses, sur les devoirs, droits et devoirs tant de l'hôtelier que du voyageur, qu'on peut admettre que ces indications mettront fin également à de trop nombreuses et très désagréables explications.

Nous croyons pouvoir présumer qu'aucun de ceux qui ont reçu le prospectus-circulaire ne méconnaît la portée de l'offre qui lui a été faite. Si l'un d'eux estimait devoir s'abstenir à cause du chiffre de la souscription, chiffre qui d'ailleurs sera notamment réduit, si la participation dépasse le minimum fixé, qu'il veuille bien réfléchir que cette somme est fort modique par rapport au chiffre du tirage (150,000 exemplaires en trois langues). Qu'il n'oublie non plus que la plupart des autres entreprises avec leurs prétendus tirages de 5 à 10,000 exemplaires, pèchent toujours en eau trouble et qu'indépendamment de la valeur ou de la non-valeur de la publication, elles exigent de leurs adhérents des sommes doubles et triples du montant que nous demandons pour la réalisation du projet.

Il existe assurément peu d'hôtels qui ne dépensent chaque année des sommes plus ou moins considérables pour la réclame, quand ce ne serait même qu'aux fins de se débarrasser de ces „fâcheux“ qui, éconduits par la porte, rentrent par la fenêtre, ou bien qu'on se laisse persuader de bonne foi, ou enfin qu'à un certain moment on est disposé à „faire l'au-mône“; quoi qu'il en soit, rien n'est plus facile que de biffer pour une fois de son budget, à titre d'essai, quelques-unes de ces rubriques douteuses et d'y inscrire, en lieu et place, le montant de la nouvelle souscription, ce qui certes ne bouleversera aucun équilibre financier.

Q'on ne se laisse non plus détourner par le faux argument que notre œuvre serait plutôt destinée aux grands établissements; bien au contraire, la tendance est, en première ligne, de justifier le titre de l'ouvrage, „Les Hôtels de la Suisse“, c'est-à-dire de réunir tous les hôtels, pensions, etc. qui desservent plus spécialement le mouvement des étrangers; par ce motif précisément, aucun n'est privilégié et les établissements souscripteurs seront traités dans le volume d'une manière systématique et uniforme; de cette façon seulement ce dernier atteindra son but et constituera pour les hôtels suisses une propagande efficace qu'en présence des efforts incessants des autres pays rivaux dans ce domaine, non seulement nous ne devons pas négliger, mais qui, à l'époque actuelle, est devenue pour nous une impérieuse nécessité.

Nous réitérons donc notre prière instantée à tous ceux auxquels le projet a été communiqué par voie de circulaire, d'y donner leur adhésion et de remplir consciencieusement le bulletin de souscription.

* * *

Comme suite à l'appel ci-dessus, nous recommandons expressément aux personnes qui ont reçu les questionnaires expédiés il y a quelques jours par le Comité de la Société Suisse des Hôteliers, pour le dressement de la statistique concernant l'industrie hôtelière et destinée à figurer l'année prochaine à l'Exposition nationale de Genève, de ne pas se montrer indifférentes à cet égard et de fournir en grand nombre les renseignements demandés, car il importe à un haut degré que l'industrie hôtelière suisse occupe à cette exposition le rang qui lui revient de par son importance éminente en matière d'économie nationale.

>><

Concurrence autrichienne.

Le Ministre du Commerce, Wurmbrand, est vexé de ce que, pour le mouvement des étrangers, l'Autriche est devancée par la Suisse et a prononcé les paroles suivantes, extraites d'un discours fait à l'occasion du dernier congrès pour le développement du mouvement des étrangers dans les contrées alpines de l'Autriche.

„En Europe, les régions alpines de la Suisse et de l'Autriche sont les seules qui soient ouvertes aux touristes. Je dois faire ressortir que l'exode de l'argent à l'étranger est absolument contraire à tous mes voeux et qu'en revanche je souhaite vivement que l'étranger apporte son argent en Autriche, qu'il se produise un courant d'importation, semblable à celui qui a enrichi déjà plus d'un pays de montagnes. C'est en premier lieu le cas pour la Suisse. La somme importée de ce chef en Suisse dépasse, paraît-il, 12 millions de florins; j'en réclame une partie pour l'Autriche et, autant qu'il dépendra de moi, je secouerai tous les efforts tendant à favoriser et à relever le mouvement des étrangers.“

Vraiment, le mouvement des étrangers et les hôtels en Suisse seraient bien malades si les sommes importées par l'étranger ne s'élevaient qu'à 12 millions de florins (environ 25 millions de francs). Qu'on